

La décriminalisation bien effectuée : Une vision de la réforme de la politique sur les drogues qui est fondée sur les droits de la personne et la santé publique

En tant qu'organisations et individus engagés dans la libération des personnes qui consomment de la drogue et dans des réformes progressistes et fondées sur les droits de la personne, y compris la décriminalisation, nous, les signataires, **demandons à la ville de Vancouver de répondre à trois importantes préoccupations** concernant le modèle actuel présenté au ministre fédéral de la Santé pour décriminaliser localement la possession simple de drogues. [Nous demandons à Santé Canada et au ministre fédéral de la Santé, Patty Hajdu](#), de ne pas poser de restrictions inutiles et injustifiées sur toute exemption accordée pour permettre la décriminalisation à Vancouver ou dans d'autres municipalités ou provinces qui pourraient suivre l'exemple. **Nous demandons également au service de police de Vancouver** de se retirer, de renoncer à participer au processus de décriminalisation et d'approuver les limites établies par la communauté.

Nous soutenons l'initiative de la ville de Vancouver comme première juridiction au Canada à poursuivre officiellement la décriminalisation de la possession simple de drogues. De même, nous sommes bien conscients que la démarche qui a mené à ce changement de politique et son résultat substantiel serviront sans doute de précédent aux juridictions qui envisagent des initiatives similaires, comme la province de la Colombie-Britannique. Il est donc essentiel que le « modèle de Vancouver » de décriminalisation se déroule correctement. Ce qui signifie qu'il faut prendre soin de respecter les réalités vécues et vivantes des personnes qui consomment de la drogue et veiller à ce que l'approche adoptée ne fasse pas plus de mal que de bien.

Nos trois principales préoccupations sont les suivantes :

- 1) **Manque de participation active et équitable de la part des personnes qui sont directement concernées** : Les personnes qui consomment de la drogue n'ont pas dirigé, et encore moins participé de manière concrète, respectueuse ou équitable à la conception du processus de décriminalisation à Vancouver. Dans le contexte d'un système de criminalisation qui date d'un siècle et qui est fondé sur le racisme et le colonialisme, il faut que les nouvelles politiques sur les drogues soient fondées sur la participation et l'expertise des personnes les plus touchées. Cela exige que les personnes qui consomment de la drogue jouent un rôle majeur dans l'élaboration d'un système de décriminalisation. En effet, un système conçu conjointement par ceux qui sont au cœur du problème a de meilleures chances de produire les résultats et d'atteindre les objectifs du changement de la politique. Nous demandons à la Ville de faire participer de manière concrète et équitable les personnes qui consomment de la drogue à tous les aspects de la conception et de la planification de la décriminalisation à Vancouver, en les intégrant notamment au comité central chargé de l'élaboration du système.
- 2) **Quantités seuils pour la possession décriminalisée** : Santé Canada a demandé que la demande d'exemption de Vancouver propose des quantités seuils pour chaque substance qu'une personne peut légalement posséder. La fixation des quantités seuils et leur définition juridique peuvent servir à clarifier la situation et à améliorer la santé, les droits de la personne et la dignité des personnes qui consomment de la drogue. Par contre, la fixation de quantités seuils mal exécutée risque de dévaloriser le régime théorique de décriminalisation et de causer de graves dommages.

Les quantités seuils proposées par la Ville sont beaucoup trop petites et ne reflètent pas les habitudes actuelles de consommation ni, surtout, les habitudes d'achat et de possession à Vancouver. Les seuils proposés sont fondés sur trois études qui, comme le reconnaît la ville, sont anciennes. Ils ne tiennent pas compte du fait que la tolérance aux drogues et les

habitudes d'achat de nombreuses personnes ont considérablement augmenté entre-temps, et que le marché de la drogue lui-même a changé en raison de la COVID-19 et de la toxicité de l'approvisionnement en drogues. De plus, il faut noter que les consultations avec les personnes qui consomment de la drogue n'ont eu lieu qu'après que les quantités seuils aient été soumises à Santé Canada.

Les quantités seuils proposées risquent de nuire à tout avantage potentiel du modèle de Vancouver, car elles ne tiennent pas compte des réalités vécues et de l'expertise des personnes qui consomment de la drogue, qui sont les plus touchées par la criminalisation. Ces quantités proposées sont plus basses que ce que prévoit la jurisprudence actuelle en matière de quantité de drogues, ce qui autoriserait la police à harceler, perquisitionner, et arrêter des personnes, et à confisquer leurs drogues, ce qui ne serait pas le cas autrement. Des seuils trop bas créeront également un précédent néfaste pour les autres municipalités ou provinces qui envisagent la décriminalisation par le biais d'une exemption similaire, si Santé Canada impose ces conditions à d'autres. Nous demandons à la Ville de retirer sa soumission à Santé Canada et de modifier les seuils proposés à des niveaux plus réalistes, après une consultation véritable et équitable avec les personnes qui consomment de la drogue. Nous demandons à Santé Canada de veiller à ce que toute stipulation concernant les quantités seuils dans les exemptions soit pleinement compatible avec les objectifs de la décriminalisation.

- 3) **La police impose les paramètres de la décriminalisation** : comme la Ville l'a toujours affirmé, le modèle de Vancouver est censé être une politique axée sur la santé publique et fondée sur des preuves. Puisque les actions de la police ont toujours été à contre-courant des efforts de santé et de réduction des méfaits, nous avons de sérieuses inquiétudes quant au rôle majeur joué jusqu'à présent par le Service de police de Vancouver (SPV) dans ce processus. Ainsi, quand la contribution du SPV compromet les objectifs de santé et de réduction des méfaits (par exemple, sous la forme de quantités seuils inflexibles), il est essentiel que les autres entités qui dirigent le processus (la Ville, l'autorité sanitaire, Santé Canada) donnent la priorité à la santé publique et agissent en conséquence, en rejetant les efforts visant à affaiblir la décriminalisation. Il n'existe aucun critère juridique ou autre obligeant la police à contribuer comme elle l'a fait jusqu'à présent dans le processus de Vancouver, en particulier lorsque cette contribution nuit à la santé publique et aux droits de la personne.

Si le modèle de Vancouver prévoit offrir des services d'aiguillage et autres services aux personnes qui consomment de la drogue, il faut absolument que ces services soient fournis par des personnes ayant la formation et les relations appropriées pour le faire, plutôt que par la police, qui n'a pas de formation ni d'expertise dans ce domaine. Il est bien établi que des interactions tout à fait ordinaires avec la police sont souvent ressenties comme oppressives et coercitives, étant donné l'histoire des pratiques policières au Canada, particulièrement à l'égard des personnes qui consomment de la drogue. Nous rejetons un régime qui fait de la police le gardien des services de santé, et croyons que les policiers ne devraient pas participer directement à l'aiguillage, aux évaluations et aux autres services. Ces services devraient plutôt être dirigés par des organisations de réduction des méfaits et d'autres organisations qui sont financées dans le but de fournir des services et de travailler avec les personnes qui consomment de la drogue.

Les responsables politiques au niveau municipal et fédéral ont déclaré à plusieurs reprises qu'ils étaient d'avis que les drogues constituaient un problème de santé publique, et non un problème de droit pénal ; nous les appelons à tenir cette affirmation. La décriminalisation a pour objectif de donner la priorité à la santé publique, et il serait néfaste d'accorder au SPV un

droit de veto ou une influence exagérée sur la conception de cette politique. Elle doit être fondée sur des preuves et une politique publique efficace, et non sur les intérêts de la police. Nous appelons la ville de Vancouver à supprimer toute forme d'influence policière sur le processus et le modèle de décriminalisation proposés à Santé Canada. Et nous appelons Santé Canada à arrêter de mettre l'accent sur la participation de la police.

Une transition mal conçue ou mal exécutée vers la décriminalisation serait plus dangereuse que la criminalisation actuelle. Si l'on met en place des processus défectueux ou des mécanismes irréalistes au départ, ces efforts ne réussiront pas à améliorer la santé et les droits des personnes qui consomment de la drogue, mais créeront plutôt un précédent que d'autres juridictions suivront ou se verront imposer. Ainsi, les efforts du Canada pour décriminaliser la possession simple de drogues dans l'intérêt de la santé publique et des droits de la personne seront voués à l'échec. Par ailleurs, le modèle proposé ne prend pas en compte les dommages intergénérationnels causés par les contrôles policiers excessifs et la stigmatisation structurelle dont sont victimes les communautés autochtones et les personnes de couleur, qui souffrent de manière disproportionnée des effets de la prohibition. Pour réussir, toute proposition doit accorder la priorité à cette réalité.

Finalement, le modèle proposé ne répond pas aux besoins des jeunes personnes, et ne permet pas aux jeunes de moins de 19 ans de bénéficier des avantages de la décriminalisation. Au contraire, le modèle renforce le pouvoir discrétionnaire de la police, ce qui perpétue une pratique dangereuse où la police est la principale source de soutien pour les adolescents. Ces adolescents sont stigmatisés et ciblés pour leur consommation de drogues en particulier parce qu'ils sont jeunes. Tout modèle de décriminalisation qui comprend une participation policière significative manquera d'éliminer la présence néfaste de la police dans la vie des jeunes, en particulier des Autochtones, des Noirs et des jeunes de la rue. Afin d'établir des politiques raisonnables et justes pour les adolescents, répondant à leurs besoins, la planification doit inclure ces jeunes en tant que partenaires dans l'élaboration des politiques.

La Ville et le ministre fédéral de la Santé ont la possibilité de décriminaliser les drogues en favorisant les résultats positifs et en créant un modèle à suivre pour les autres juridictions. Nous demandons à la Ville et au gouvernement fédéral de réaliser ces modifications urgentes.

Ce n'est pas le moment de manquer d'imagination, d'ambition ou de bon sens ; il est temps d'apporter des changements raisonnables, fondés sur des preuves et des politiques qui respecteront véritablement les droits de la personne et protégeront la santé et la sécurité des personnes qui consomment de la drogue.

Nous avons besoin que la décriminalisation soit bien effectuée. #DecrimDoneRight

Signé par,

Association canadienne de personnes qui utilisent des drogues (ACPUD)
AIDS Network Kootenay Outreach and Support Society
Amnistie internationale Canada
Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ)
Association des infirmiers et infirmières en réduction des méfaits
AVI Health and Community Services
BC Association of Aboriginal Friendship Centres
BC Civil Liberties Association
Brockville's Overdose Outreach Team
La coalition canadienne des politiques sur les drogues (CCPD)

Each+Every

Étudiant.es canadiennes pour les politiques éclairées sur les substances psychoactives (National)

Étudiant.es canadiennes pour les politiques éclairées sur les substances psychoactives

(Vancouver)

Centre on Drug Policy Evaluation

Centre de recherche communautaire

East Kootenay Network of People Who Use Drugs

Réseau juridique VIH

Moms Stop the Harm

Pivot Legal Society

South Riverdale Community Health Centre (Toronto)

Thunderbird Partnership Foundation

Unir la Communauté Psychédélique Canadienne

ANKORS



BCAAFC | BC Association of
Aboriginal Friendship Centres



CANADIAN ASSOCIATION OF PEOPLE WHO USE DRUGS



PIVOT
LEGAL SOCIETY

